

BETHUNE (de) (Paul) (baron), Vice-président du Sénat (Courtrai, 14.5.1830 — Alost, 3.1.1901). Fils de Félix et de la baronne, née de Renty; époux d'une baronne d'Eliaert.

Le père du baron Paul, fils d'un ci-devant victime de la Révolution française, avait été envoyé par son arrondissement au Congrès national de 1830, et avait été bourgmestre de Courtrai et sénateur de Belgique, non sans s'être, dans sa jeunesse, destiné à la carrière. Son fils Paul, après avoir songé, lui aussi, à la diplomatie, était entré dans l'action politique conservatrice flamande dès 1856. Conseiller communal, puis échevin de la ville d'Alost, il entretrait bientôt au Conseil provincial de Flandre orientale, mais, en 1870, quand son père se retirerait du Sénat, il l'y remplacerait, pour en devenir, à partir du 26 avril 1892, et jusqu'à sa retraite, le vice-président.

Le baron Paul fut l'un des premiers partisans de la politique africaine du roi Léopold II. C'est lui qui rapporta, au Sénat, fin juillet 1889, non moins élogieusement que ne l'avait fait, quelques jours auparavant, Alphonse Nothomb à la Chambre des Représentants, le projet de loi permettant au Ministère des Finances, alors géré par Auguste Beernaert, de participer à concurrence de dix millions de francs à la constitution du capital initial de la Cie du Chemin de fer du Congo. Le projet avait passé à la Chambre par 88 voix favorables contre 6 abstentions, celles-ci motivées à la tribune, principalement, par Paul Janson. Il passa au Sénat par 49 voix favorables contre une seule abstention.

L'un des fils du baron Paul, Léon, joua, dans la politique religieuse du Souverain de l'É. I. C. en Afrique centrale, un rôle qui le ferait entrer, à son tour, dans l'histoire de notre colonisation du Congo. C'est lui qui, agissant avec un sien cousin, obtint des Tribunaux de Lille et de Courtrai, en 1903, la reconnaissance de sa légitime appartenance à l'antique Maison de Béthune et le droit de porter la particule nobiliaire que son feu père, lui, n'a jamais portée.

Le baron Paul était, à sa mort, commandeur de l'Ordre de Léopold et de celui de Saint-Grégoire le Grand. Il était aussi porteur de la Croix civique de 1^{re} classe.

5 juin 1956.
J.-M. Jadot.

Références : Cornet, R. J., *La Bataille du Rail*, Brux., L. Cuypers, 1947, 154 et suiv.; Roeykens,

A., *Le baron Léon de Béthune et la politique religieuse de Léopold II en Afrique*, in *Zaire*, Brux., janvier 1945, 4-6.